

**INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
DU GHEF  
COULOMMIERS - MARNE LA VALLEE - MEAUX**

**DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER**

DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER

Diplôme de niveau 6

*Répertoire national des certifications professionnelles*

RNCP8940-DE- infirmier, grade licence

<https://www.francecompetences.fr>

**CERTIFICATEUR**

Ministère des solidarités et de la santé

**FINALITE**

Etre infirmier, c'est

Exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être.

*"L'infirmier agit en toutes circonstances dans l'intérêt du patient. Ses soins sont consciencieux, attentifs et fondés sur les données acquises de la science. Il y consacre le temps nécessaire en s'aidant, dans toute la mesure du possible, des méthodes scientifiques et professionnelles les mieux adaptées. Il sollicite, s'il y a lieu, les concours appropriés."*

Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

A l'issue de votre formation, vous serez capable de réaliser les soins infirmiers : *" Les soins infirmiers, préventifs, curatifs ou palliatifs, intègrent qualité technique et qualité des relations avec le malade. Ils sont réalisés en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Ils ont pour objet, dans le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle »*

## **DATE(S) ET DUREE DE LA FORMATION**

**DATE de rentrée en formation** : 1er lundi de septembre année N à juillet année N+3

**DUREE** : D'une durée de 3 ans (4200 heures) dont 2100 heures de formation clinique et 2100 heures de formation théorique. La formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier s'obtenant par les 180 Européen Credit Transfer and accumulation System (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

## **PUBLIC CIBLE ET PRÉREQUIS**

### **PRÉREQUIS**

- Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.
- Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme

### **Où**

- Les candidats relevant de la formation professionnelle continue

### **PUBLIC CIBLE**

- Lycéens, salariés, personnes en reconversion professionnelle, demandeur d'emploi ou sans emploi

## **VOIES D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION**

### **Voie parcours sup**

Pour les candidats néo bacheliers, étudiants ou bacheliers en reconversion : une admission sur dossier via la plateforme Parcours sup. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes pour vous informer et pour vous inscrire sur [Parcoursup](#)

### **Voie Formation professionnelle continue (FPC)**

Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue, (quel que soit son parcours professionnel) telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection qui sont :

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat
- Une épreuve écrite qui comprend une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous épreuve de calculs simples.

## SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

### **Les secteurs d'activité :**

- Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'équipes pluriprofessionnelles. Les lieux d'exercice sont très variés : établissements de santé publics ou privés, domicile, santé publique, médecine scolaire, médecine au travail, humanitaire, etc....

### **Type d'emploi :**

- Infirmier en soins généraux

### **Poursuite d'études :**

- Evoluer dans sa carrière : accéder à des diplômes d'Etat de "spécialité" comme infirmier puériculteur, infirmier de bloc opératoire ou infirmier anesthésiste ; accéder à des diplômes d'Etat en pratique avancée (IPA) ou de cadre de santé.
- Les diplômes infirmiers permettent une poursuite d'études universitaires et l'accès à des passerelles vers d'autres formations en santé, médicales et paramédicales, certaines bénéficiant d'emblée d'un grade universitaire

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accompagner l'étudiant dans la construction des éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'attitudes et de comportements ;
- Amener l'étudiant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif ;
- De lui permettre de développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles ;
- De lui apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose ;
- De développer chez l'étudiant une éthique professionnelle.

**La finalité de la formation vise l'acquisition de compétences professionnelles pour répondre aux besoins de santé de la population.**

## LES 10 COMPETENCES

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

## DEMANDES DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS

Les personnes admises en formation, quelle que soit sa voie d'accès en IFSI, peut rédiger, à l'attention du directeur de l'IFSI, une demande de dispense d'unités d'enseignements ou de semestres au regard de sa formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus lors de son parcours professionnel. L'instance compétente pour le traitement des situations individuelles des étudiants de l'institut statuera sur les demandes formulées.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation au sein des IFSI du GHEF se déroule en partenariat [l'Université Paris-Est Créteil](#) (UPEC) depuis 2010

Elle est découpée en six semestres de vingt semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

Elle est répartie entre enseignement théorique et formation clinique.

- **la formation théorique** de 2100 heures, se déroule sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1050 heures) et travail personnel guidé (300 heures).

Le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an (à la charge des élèves). L'ensemble, soit 5100 heures, constitue la charge de travail de l'élève.

Les études sont organisées en 59 unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- Sciences humaines, sociales et droit ;
- Sciences biologiques et médicales ;

- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- Sciences et techniques infirmières, interventions ;
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- Méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

Les cours permettent d'introduire les apports théoriques en lien avec l'unité d'enseignement. Ils sont généralement réalisés par des universitaires, des professionnels de terrain ou par les formateurs référents.

Les évaluations des unités d'enseignement théoriques se déroulent sous différentes modalités : Questions à choix multiples (QCM), Questions à réponses ouvertes et courtes (QROC), contrôle de connaissances, Travaux écrits de réflexion, dossiers individuels ou en groupe, travaux de recherches, présentations orales

- **la formation clinique** (stages) de 2100 heures (60 semaines) est répartie ainsi :

- 15 semaines en 1ère année,
- 20 semaines en 2ème année,
- 25 semaines en 3ème année

Selon la typologie suivante

- Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées dans les établissements de santé publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique ;
- Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou pour des pathologies psychiatriques
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée ;
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Les Modalités d'évaluation du stage sont :

- Production des travaux à chaque stage
- Le bilan des compétences réalisé par les tuteurs de stage
- Le temps de présence en stage

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages,

**Sont déclarés reçus au diplôme d'état infirmier par le jury les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liés à l'exercice du métier.**

### Moyens pédagogiques

Les méthodes pédagogiques proposées sont variées afin de faciliter votre apprentissage et de privilégier l'interactivité du groupe.

Les formateurs favorisent les méthodes innovantes : Pédagogie inversée, e-learning, Pratiques réflexives, Analyse de situations, Approche par simulation, Serious game.

### Accompagnement pédagogique

Un suivi pédagogique individualisé est assuré durant tout le cursus de formation permettant l'accompagnement pédagogique et le développement personnel de chaque étudiant.

## INFORMATIONS DIVERSES

<b>Méthodes mobilisées</b>	<b>Outils pédagogiques</b>	<b>Ressources pédagogiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours magistraux (CM)</li> <li>• Travail dirigé (TD)</li> <li>• Travail individuel et de groupe</li> <li>• Travail Personnel Guidé</li> <li>• Travaux Pratiques (TP)</li> <li>• Pratique simulée</li> <li>• Aide pédagogique individualisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudes de situations cliniques</li> <li>• Simulation sur mannequin haute et basse fidélité</li> <li>• Cartes mentales, quizz, pédagogies inversées, visualisation de documentaires,</li> <li>• Quizz en ligne</li> <li>• E-learning</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bibliothèque</li> <li>• Accès à des revues scientifiques en ligne</li> <li>• Recours à des intervenants extérieurs (professionnels avec un champ d'expertise spécifique)</li> <li>• Visites structures spécifiques</li> </ul>
<b>Tarif et Financement de la formation (selon les critères d'éligibilité)</b>	<b>Contacts-informations</b>	<b><u>Référent handicap</u></b>
<p><b>Tarif annuel (2021-2022) :</b> 7500 euros</p> <p><b>Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) :</b> 92 € pour scolarité 2021/2022</p> <p><b>Frais d'inscription universitaire annuel (tarifs 2021-2022) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudiants de la communauté européenne 170 €</li> <li>• Etudiants hors communauté européenne : 2770 euros/an</li> </ul> <p><b>Financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement personnel</li> <li>• Conseil Régional Ile-De-France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat site de Coulommiers : 01 64 65 73 11 <a href="mailto:lfsighef.clm@ghef.fr">lfsighef.clm@ghef.fr</a></li> <li>• Secrétariat site Marne La Vallée : 01 64 18 49 80 <a href="mailto:lfsighef.mlv@ghef.fr">lfsighef.mlv@ghef.fr</a></li> <li>• Site de Meaux : 01 65 35 21 57 <a href="mailto:lfsighef.meaux@ghef.fr">lfsighef.meaux@ghef.fr</a></li> </ul>	<p>Les étudiants en situation de handicap compatible avec la formation et l'exercice du futur métier peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation. Pour plus de renseignements sur l'accès à la formation, vous pouvez contacter le correspond handicap :</p> <p><b>Mme HAYOTTE Christine :</b> <b>01 64 35 21 50</b> <a href="mailto:lfsighef.meaux@ghef.fr">lfsighef.meaux@ghef.fr</a></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Employeur au titre de la formation continue</li> <li>• Pôle emploi</li> <li>• Transition Pro</li> <li>• ANFH</li> <li>• Compte Personnel de Formation (C.P.F.)</li> </ul>		
<b>Indicateurs Site de Coulommiers</b>	<b>Indicateurs Site de Marne La Vallée</b>	<b>Indicateurs Site de Meaux</b>
<p><b>Taux de réussite</b></p> <p>Juillet 2021 : 100% - (31 étudiants diplômés)</p> <p>Décembre 2021 : 100% - (2 étudiants diplômés)</p> <p><b>Taux de recommandation 2021 par les étudiants 3eme année :</b> 50% sur 33 réponses</p>	<p><b>Taux de réussite</b></p> <p>Juillet 2021 : 97,7% (43 étudiants diplômés)</p> <p>Décembre 2021 : 100 % (5 étudiants diplômés)</p> <p><b>Taux de recommandation 2021 par les étudiants 3eme année :</b> 53 ;3 % sur 30 réponses</p>	<p><b>Taux de réussite</b></p> <p>Juillet 2021 : 96.30 % (52 étudiants diplômés)</p> <p>Décembre 2021 : 100% (3 étudiants diplômés)</p> <p><b>Taux de recommandation 2021 par les étudiants 3eme année :</b> 82,7% sur 52 réponses</p>
<p><b><u>Lien référentiel :</u></b></p> <p><a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020961044/</a></p>		
<p><b><u>Notre Valeur Ajoutée :</u></b></p>		
<p><i>« Capacité d'accueil permettant un accompagnement individualisé des élèves. Mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite. Offre de stage en partenariat avec le Grand Hôpital de l'Est Francilien et structures extérieures. Développement des méthodes pédagogiques innovantes. »</i></p>		